

DOSSIER Les pompiers



Delphine Claudel

Le 8 janvier dernier, Delphine Claudel, âgée de 26 ans, signe une première victoire en Coupe du Monde. C'est aussi la première pour une Française en Coupe du monde de ski de fond ! Elle termine donc 10^e du classement général final du Tour de Ski. L'occasion de faire une rétrospective sur son beau parcours, déjà bien rempli !

Son histoire avec le ski



crédit photo : nordic focus magazine

Elle commence à l'âge de 7-8 ans au Foyer de ski, qui permet la découverte du ski de fond de façon ludique. Ensuite, elle rejoint le club de La Bresse et devient championne de France en catégorie cadette, ex-aequo avec Justine Braisaz-Bouchet (actuelle biathlète, et championne olympique !). Elle a fait partie de la section sportive au collège de La Bresse et au pôle espoir ski, à Gérardmer. Delphine a passé son bac, tout en tournant sur le circuit des championnats d'Europe et du Monde. Aujourd'hui, elle a fait le choix de se concentrer sur sa vie sportive de haut niveau, mettant de côté ses études. Même si elle prépare une licence STAPS à Grenoble.

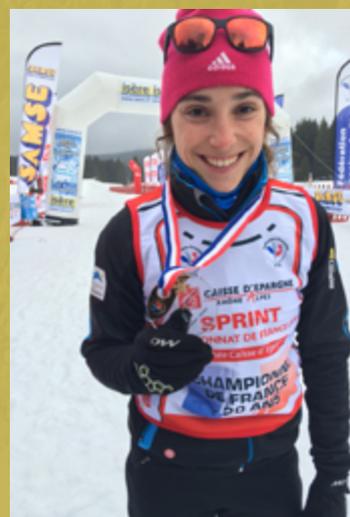


Elle rejoint l'équipe de France junior puis senior et continue sa progression, devenant leader féminine. Delphine enchaîne les podiums en coupe du Monde, et signe enfin une première victoire cette année, devenant la première française à remporter une étape de coupe du Monde FIS sur la très redoutée montée de l'Alpe Cermis à Val di Fiemme.

Elle a déjà participé à deux Jeux Olympiques, en 2018 et 2022, où elle termina 7^e de la mass-start 30 kilomètres.

Annick Vaxelaire évoque une « travailleuse qui a toujours voulu être championne », qui se donne « à 300 % pour son sport et vit

pour son sport ». D'origine bressaude, Delphine est attachée à ses racines, « toujours bienveillante et à l'écoute pour le massif des Vosges ». Elle n'hésite pas à représenter son club et ses origines, notamment le 20 mars dernier, au championnat de France des clubs de ski nordique à La Bresse. *Merci à Annick Vaxelaire, Odile Munsch et Gérard Dumaine pour leurs contributions.*



4-7

Conseil Municipal

8

Vivre ensemble

9-14

Actualités

14

Cinéma

15

Infos sympas

16

Tribune

17-22

Dossier
Les pompiers

23-26

Dans le Rétro

27

Infos Pratiques

28

Agenda
Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 404

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

FÉVRIER 2023

Directeur de la publication

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTC
et associations diverses.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

Tous les ans, c'est avec grand plaisir que la municipalité se fait un devoir de présenter ses vœux en janvier.

La première cérémonie s'est déroulée à l'EHPAD, priorité à nos aînés. Dégustation d'une savoureuse galette confectionnée par le service cuisine de la maison de retraite, verre de l'amitié, échange de vœux le tout dans une ambiance très conviviale.

Quelques jours plus tard, ce fut la cérémonie consacrée aux forces vives et associations, ce qui a permis de faire un bilan des réalisations de l'année 2022, et de présenter les projets communaux pour 2023 et plus.

Celle consacrée au personnel communal a permis également de faire un retour sur les activités des services de l'année qui vient de se terminer, et d'émettre les perspectives pour 2023.

Les projets communaux seront repris dans le budget 2023 qui sera voté fin mars. Au vu de l'inflation, des augmentations notamment de l'énergie et des matières premières, celui-ci va demander beaucoup d'attention, de recherches d'économies, encore plus qu'habituellement. Lors d'un prochain bulletin, un dossier sera consacré aux résultats 2022 et les grandes lignes 2023 y seront relatées.

En ce début d'année 2023 se déroule un nouveau recensement, du 19 janvier au 18 février. Vous avez pu découvrir l'identité des agents recenseurs dans le bulletin d'informations de janvier. Merci de leur réserver un bon accueil, votre participation est primordiale et utile à tous.

Après s'être fait attendre pendant les vacances de Noël-Nouvel An, et au moment où j'écris ces quelques lignes, c'est l'hiver qui démarre enfin, la neige est enfin arrivée, les températures sont basses et laissent présager des semaines de vacances propices aux joies du ski.

Comme chacun le sait, la saison d'hiver est une saison économique très importante pour les professionnels du tourisme bien sûr, mais également pour toute la population qui bénéficie de l'effet induit par cette économie touristique.

Je souhaite à tous nos visiteurs -et bien évidemment à nos amateurs locaux- de s'adonner aux plaisirs de la glisse dans nos domaines skiabiles, d'appréhender la montagne en douceur et la découverte de superbes paysages lors de randonnées en raquettes, et de profiter également de toutes les structures mises à votre disposition, telles que la piscine ou la patinoire.

Le dossier de ce bulletin est consacré à nos sapeurs-pompiers que je tiens à remercier ici pour leur investissement au quotidien et leurs efforts lors d'incendies, accidents, secours, dans toutes leurs interventions.

Je vous souhaite une belle lecture.

Bien sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du Conseil municipal du 12 décembre 2022

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

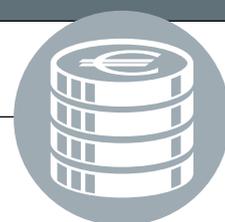
Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du multi-accueil : création d'une salle d'activités grands.	Groupement SARL d'Architecture A. Concept (mandataire) - SAS Louvet Bet - SAS Adam Structures	Taux de rémunération de 13.80 % du montant estimé des travaux.	
	Transmosel SARL	Montants de transport : ■ de 280€ TTC à destination du Centre hospitalier de Gérardmer, ■ de 360€ TTC à destination du Centre hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges et, ■ 360€ TTC à destination du Centre hospitalier de Remiremont	
Transport sanitaire des accidentés sur les pistes de ski Saison 2022/2023	Feve-Seniura SAS de Gérardmer	Montants de transport : ■ de 300€ TTC à destination du Centre hospitalier de Gérardmer, ■ de 380€ TTC à destination du Centre hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges et, ■ 380€ TTC à destination du Centre hospitalier de Remiremont	
	SAS Ambulances Arnould B. de Cornimont	Montants de transport : ■ 250€ TTC à destination du Centre hospitalier de Gérardmer, ■ de 450€ TTC à destination du Centre hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges et, ■ 400€ TTC à destination du Centre hospitalier de Remiremont.	
Groupement de commande pour la fourniture de sel de déneigement Campagne 2022/2023	Rock SAS Mulhouse	73.90 € HT/tonne livrée Accord-cadre conclu sans minimum et avec un maximum en valeur de 125 000 € HT	
Mission d'assistance de la commune de La Bresse pour la révision générale de son PLU	Bureau d'Études Eolis de Saint-Dié-des-Vosges (88100), en groupement avec Ici et La, Floragis et Terram Conseil	Montant : 63 740 € HT, décomposé comme suit : - Solution de base : 58 840€ HT Tranche conditionnelle 1 : 2 450€ HT Tranche conditionnelle 2 : 2 450€ HT.	
Marché de réhabilitation de deux captages - Secteur Le Sacerlet Avenant n°1	Société Molinari SAS	58 581,00 € HT	70 297,20 € TTC

Subventions sollicitées

Objet	Montant
Convention de financement avec l'académie sur « le projet en faveur de la lecture » année scolaire 2022/2023	500 € en faveur du projet lecture



Tarifs

Objet	Montant
Sécurité sur les pistes recouvrement des frais de secours tarifs saison 2022 / 2023	Front de neige et petits soins accompagnants : 45 € (42 € en 2021/2022)
	Evacuation par scooter des neiges : 64 € (61 € en 2021/2022)
	Zone rapprochée : 190 € (180 € en 2021/2022)
	<i>Pistes de ski du Brabant, pistes de ski de Lispach, partie des pistes de La Bresse-Hohneck</i>
	Zone éloignée : 335 € (316 € en 2021/2022)
	<i>Partie des pistes de La Bresse-Hohneck</i>
	<i>Tout autre secteur d'intervention non compris dans la zone rapprochée.</i>
	<i>Pistes de ski nordique dans leur ensemble (Secteur Ténine - Lispach) et tremplin de saut.</i>
	Zone exceptionnelle : 668 € (630 € en 2021/2022)
	<i>Secours effectués en dehors de zones rapprochées ou éloignées.</i>
<i>Secteurs de liaison entre les différents domaines nordiques</i>	
<i>Secteurs Champis /Rouge Feigne pour le domaine Nordique</i>	
Evacuation hélicoptérée médicalisée :	
Pour la 12 ^e saison consécutive, les évacuations hélicoptérées ne sont plus assurées par la gendarmerie, à titre indicatif, le tarif pour la saison 2007/2008 s'élevait à 1607 €.	

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Convention de mise à disposition de terrain communal n°170 Avenant n°1 Augmentation de surface sur AZ 306 partie Emprise estimée à 30m ²	Aubert Luc	Conditions inchangées	/
Mise à disposition de terrain Lieu-dit : Chemin du Frétuz AM 840 partie	Pierrel Christian	Gratuit	Un an reconductible
Mise à disposition de terrains communaux au lieu-dit "La Clairie" : - confirmation de la convention signée le 08/01/2020 n°199, avec pour avenant n°1, la mention de l'entretien annuel de la haie côté Nord. - les parcelles AB 559p et AB 555p, avec la mention de l'entretien annuel de la haie côté Sud.	M. et M ^{me} Mougel Jean-Louis M. et M ^{me} Claudel Pierre	Gratuit	Un an reconductible

Dépôts Permis de construire - Certificat d'urbanisme

Date de décision	Objet
08/11/2022	Dépôt d'un permis de construire - Réhabilitation d'une ancienne maison de retraite en foyer logement pour jeunes travailleurs - 29 Rue Paul Claudel - AC 48
21/11/2022	Dépôt d'un certificat d'urbanisme opérationnel - Projet de changement de destination d'une entreprise de transports routiers en surface commerciale - Lieu-dit : 24 Rue du Hohneck - AD 93/94/320/317/319
23/11/2022	Dépôt d'un permis de construire - Crèche Anicé le Sotré - Extension du multi-accueil Création d'une salle d'activité - 90 Route de Vologne - B2 561/518/515/577/579/575

CONSEIL MUNICIPAL

Taxe d'aménagement

La commune de La Bresse a instauré de plein droit, en 2012, la taxe d'aménagement au taux de 5 % sur l'ensemble du territoire communal (délibération n°02/2011 du 21 novembre 2011).

En 2022, deux nouvelles réglementations sont venues modifier les règles en matière d'instauration et de répartition de la taxe d'aménagement (TAM), notamment l'obligation d'un partage (sans clé de répartition) du produit de la taxe d'aménagement entre les communes et leurs EPCI.

Chaque commune doit reverser à l'EPCI une quote-part de la taxe d'aménagement fixée en fonction de la charge des équipements publics que cet EPCI assume sur le territoire de chaque commune membre (voirie communautaire, eau, assainissement...).

Les équipements portés par l'EPCI dans le cadre des compétences suivantes peuvent également être prises en compte : protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie, mobilités.

Au vu de la délibération du Conseil communautaire du 23 novembre 2022, le Conseil municipal a validé le partage du produit de la Taxe d'Aménagement de la Commune avec la Communauté de communes des Hautes-Vosges, répartition selon le principe suivant :

- Pour l'année 2022 : 0% CCHV / 100% commune, aucun transfert de charge n'étant constaté,
- Pour l'année 2023 : 5% CCHV / 95% commune, considérant l'exercice des compétences eau et assainissement par la CCHV à compter du 1^{er} janvier 2023.

Admission en non valeur - créances éteintes

Les services de la Trésorerie de Gérardmer ont sollicité l'admission en non-valeur des reliquats de créances sur exercices antérieurs :

Sur le budget principal pour un montant de 263 € : impayés sur l'exercice 2013 concernant des factures de secours sur piste pour lesquelles les poursuites sont restées infructueuses.

DSP domaine skiable La Bresse Hohneck Tarifs complémentaires

Dans le cadre du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du domaine skiable de La Bresse - Hohneck notifié le 20 octobre, le Conseil municipal a fixé les nouveaux les tarifs applicables pour l'hiver 2022/2023 et l'été 2023.

La société La Bresse Labellemontagne nous a adressé le 5 décembre les tarifs complémentaires suivants :

- * À l'occasion des compétitions se déroulant sur la station :
 - tarif compétiteur : tarif public du jour - 20% sur présentation du dossard.
- * Accueil des enfants tout au long de la saison :



- Tarif unique, classe de neige - par exemple : jonquilles, et classes découverte - ODCVL : 11.20 € ½ journée, Grand domaine, période bleue, temps scolaire.

- Gratuité aux collégiens et lycéens des sections sportives ski, en temps scolaire encadré.

Ces tarifs complémentaires seront appliqués de la même manière à tout usager répondant aux critères.

*** Les enfants de moins de 16 ans de La Bresse bénéficient de la gratuité sur les stations de ski. Cependant, ce principe est désormais interdit par la loi pour des raisons d'équité (jurisprudence nationale). Afin de poursuivre cet avantage aux habitants, la commune a décidé une prise en charge des forfaits concernés.



Forêt - révision du plan d'aménagement de la forêt communale - création de nouveaux sites îlots de sénescence - zones prioritaires de protection au titre de la biodiversité

Le plan d'aménagement de la forêt communale est en cours de révision par les services de l'O.N.F. Dans ce cadre, la richesse environnementale de la forêt est prise en compte. Diverses mesures de protection seront poursuivies ou sont à créer.

- **Mesures existantes** : protection des milieux humides en matière d'exploitation forestière, protection de la faune (grand Tetras...), Natura 2000, Espaces Naturels sensibles, 3 îlots de sénescence existants.

- **Mesures proposées** : création de nouveaux îlots de sénescence.

Lors d'une commission forêt élargie le 21/02/2022, les services de l'O.N.F. ont proposé une liste de sites à préserver. Cette liste a fait l'objet de visites in situ par les membres de la commission forêt. S'agissant d'un engagement volontaire, il appartient au Conseil municipal, sur proposition de la commission forêt, d'évaluer ces sites.

Définition : un îlot de sénescence est une zone de forêt laissée en libre évolution afin d'y maintenir et d'y développer la biodiversité. Aucune intervention n'y est prévue (coupe ou travaux), la chasse s'y exerce normalement. Pour des raisons de sécurité, leur périmètre est toujours éloigné d'au moins 30 mètres des voies publiques ou sentiers balisés.

C'est un engagement volontaire du propriétaire, ce choix participant à la certification de la forêt (Cahier des charges PEFC).

Lorsqu'ils sont situés en zone Natura 2000, une indemnisation pour « non récolte de bois » peut être perçue par le propriétaire par la signature d'un contrat Natura 2000 (sous réserve des critères d'éligibilité).

Objectifs :

- Pour lutter contre l'effondrement de la biodiversité, depuis 2008, l'O.N.F. a pour objectif de réserver au moins 1% des forêts qu'il gère en îlots de sénescence.
- Parce que ce sont dans les vieilles forêts que la biodiversité est la plus riche.
- Depuis 2008, trois îlots (5,62 ha) sont déjà installés sur la réserve de Machais et dans la parcelle forestière 176 (contrat Natura 2000).

Motivation des choix des sites présentés par l'O.N.F. :

- Des peuplements forestiers en zones humides ou en bordure (10/15) : 33.78 ha.
- Des peuplements sommitaux ou très escarpés (5/15) : 10.51 ha.

Dont 34 ha sont situés en zone Natura 2000 et peuvent faire l'objet d'une indemnisation pour « non récolte de bois » (contrat Natura 2000).

Il est précisé que dans ces zones, les bois sont souvent de médiocre qualité ou d'exploitation difficile du fait du relief ou de la présence de zones humides...

La commission forêt du 14 septembre 2022 a donné 9 avis favorables pour 21,71 ha sur 15 sites étudiés.

Le Conseil municipal a décidé que les sites indiqués seront intégrés au prochain aménagement forestier en tant qu'îlots de sénescence, à condition qu'ils puissent également être pris en compte comme zones prioritaires de protection au titre de la biodiversité.



Tarifs cession de terrains dans les lotissements

communaux

Par délibération du 20 juin 2022, le Conseil municipal a approuvé le maintien des tarifs de cession 2021 pour l'année 2022 sur les lotissements communaux suivants :

- Pré des Gouttes
- Pré du Breuil
- Balcons de la Rigue
- La Lunelle

Le Conseil municipal a décidé le maintien des tarifs de cession 2021 pour l'année 2023 pour ces mêmes lotissements.

Mise à disposition du service des eaux auprès de la Communauté de communes des Hautes Vosges

En prévision du transfert de la compétence Eau à la Communauté de communes des Hautes-Vosges à partir du 1^{er} janvier 2023, une convention précise les conditions de mise à disposition des agents du service des eaux -qui demeureront agents communaux- auprès de la C.C.H.V. Le Maire dispose toujours de l'autorité hiérarchique sur les agents mis à disposition et continue de gérer la situation administrative des personnels (position statutaire et déroulement de carrière). Les fonctionnaires ou agents publics non titulaires sont placés, pour l'exercice de leurs fonctions, sous l'autorité fonctionnelle du Président de la Communauté de communes des Hautes Vosges. Cette convention est conclue sans limitation de durée. La Communauté de communes des Hautes Vosges supporte les dépenses occasionnées par les actions de formation liées aux missions confiées aux agents.



LES PREMIERES ETAPES

DU RECENSEMENT A LA JDC



Le diagramme illustre les étapes du processus de recensement et de participation à la JDC. Les étapes sont : 1. Recensement en mairie (à J-0), 2. Enregistrement des informations par le CSNJ (entre 3 et 6 mois), 3. Création de votre espace majdc.fr (à 7 mois, A vous de jouer!), 4. Réception de votre ordre de convocation (entre 7 et 9 mois), 5. Participation à votre JDC (entre 8 et 12 mois).

VOTRE SITUATION EVOLUE ?

- Pour tout changement d'adresse postale ou courriel, prière de mettre à jour vos renseignements dans votre espace **majdc.fr**. Si vous n'avez pas de compte, contactez votre CSNJ.
- **Vous déménagez en dehors des départements 54, 57, 88 et 55 ?** Informez le CSNJ de Nancy en indiquant votre nouvelle adresse. Elle sera communiquée au CSNJ compétent pour votre nouvelle adresse.
- **Etudiant ?** Cela fonctionne également : vous avez la possibilité de renseigner votre lieu d'étude pour y effectuer votre JDC.
- **Un changement d'établissement scolaire ? Une situation professionnelle qui évolue ?** Informez le CSNJ qui prendra en considération vos changements.

AVANT DE CONTACTER LE CSNJ

- Pour toute demande au CSNJ, veuillez vous assurer que la réponse ne se trouve pas sur votre espace **majdc.fr** ou sur l'espace FAQ disponible à l'adresse suivante : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>



FAQ JDC

Quand vais-je recevoir ma convocation ?

A compter du jour de votre recensement il faut compter en général entre 7 et 9 mois avant de recevoir sa convocation.

Quand vais-je effectuer ma JDC ?

A compter du jour de votre recensement, il faut compter 8 à 12 mois avant de pouvoir participer à la JDC.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LA JDC ?

Rendez-vous sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> pour découvrir le programme d'une journée, des témoignages etc.

CONTACTER LE CSNJ

Le CSNJ de Nancy ne reçoit pas de public. Toute demande doit être adressée :

- Via votre espace **majdc.fr** (à privilégier).
- Via la plateforme téléphonique : **09 70 84 51 51**
- Par courrier : CSNJ Nancy, Caserne Verneau, 80 rue du Sergent Blandan 54 000 NANCY.
- Par courriel : csnj-nancy.contact.fct@intradef.gouv.fr

Horaires d'ouverture de la plateforme téléphonique :
Du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h15 à 16h00
Le vendredi de 9h à 11h30 et de 12h45 à 15h30

Prière d'indiquer tous les éléments permettant de vous identifier : NOM, PRENOM, DATE et LIEU DE NAISSANCE, DATE DE RECENSEMENT, Numéro Identifiant Défense (NID) si connu.

Des questions ? Rendez-vous sur :
<http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>



FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

Gratuites et ouvertes à tous les bénévoles !

<p>Le financement des associations</p> <p>28 janvier</p>	<p>Le fonctionnement associatif</p> <p>27 mai</p>
<p>La fonction employeur dans une association</p> <p>11 février</p>	<p>Construire et renouveler son projet associatif</p> <p>24 juin</p>
<p>Communiquer efficacement avec son association</p> <p>25 mars</p>	<p>La comptabilité associative - Niveau 2</p> <p>30 septembre</p>
<p>Les outils numériques au service du projet</p> <p>15 avril</p>	<p>Le financement des associations</p> <p>28 octobre</p>

Plus d'informations et inscription en scannant les QRcodes

Ligue de l'Enseignement des Vosges : 03 29 69 64 64 | contact@fol-88.com
www.laligue88.com



Marc Morel construction

Couverture - Bardage - Zinguerie - Maçonnerie

03 55 82 17 79
06 23 07 69 20
marcmorel88250@outlook.fr
179 rue du Hohneck
88250 LA BRESSE

Vie communale

Chez Mad' Laine

- MERCERIE ouverte les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00
- NOUVEAUTE** Mercerie ouverte les vendredis après-midi à partir du 4 novembre 2022
- Les SOINS d'ESTHETIQUE, les après-midis sur rendez-vous

Esthéticienne massuese diplômée d'état
 Chez Mad' Laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse
 03-29-25-48-95 ou 06-33-08-65-90
 facebook.com/chezmadlaine

LES VALLEES
 RESTAURANT LE DIAMANT

31, rue Paul Claudel
 88250 La Bresse

labellemontagne

Tél : 03 29 25 41 39
 lesvailles-labresse.com

LA BRESSE

U
 L'Association Communautaire

SUPER U

HORAIRES du lundi au vendredi : 08:30-19:00
 samedi : 08:30-19:30 - dimanche et jours fériés : 9h-12h

PRODUITS REGIONAUX

courses **U** .com

Pizzas Artisanales
 Cuites sur Pierre
 et Fabriquées sur Place

Chaudes
 ou Froides

20
SPORTS
PASSION

Chez Pierre

Biscuitier Chocolatier Glacier

B

Restaurant L'Ebresse
 Lounge Bar

Horaires d'Ouverture

Lundi : Fermé
 Mardi
 12 h - 13 h 30
 Mercredi - Jeudi - Vendredi
 12 h - 13 h 30 / 19 h - 21 h
 Samedi
 12 h - 14 h / 19 h - 22 h
 Dimanche
 12 h - 14 h

2 rue du Hohneck - 88250 LA BRESSE
 03 29 61 28 31
 contact@lebresse.fr

CATENA **CUISINE**
 PLAISIR

Le chef, c'est vous !

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
 Décoration - Cadeaux - Petit électroménager
 Plein air - Salons de jardin

La Maison JUMAU
 LA BRESSE - 03 29 23 75 76
 la-bresse.cuisineplaisir.fr

MAISON GRANDEMANGE

4, rue du Hohneck 88250 La Bresse / tél : 03 29 25 54 89

épicerie crèche cdc régional e-cig
 Souvenirs papeterie alternatif café

Les Croix de Chemin de La Bresse



En 2016, sous l'impulsion de Daniel Mougel, la remise en valeur de plusieurs croix de chemin a initié le projet d'une brochure sur le « petit patrimoine » bressaud, rassemblant les

éléments de documentation épars depuis la fin du 19^e siècle.

Après débat, Daniel et son équipe se sont sagement limités aux croix dites « de chemin », qu'elles marquent la foi religieuse des anciens bressauds, le souvenir de décès accidentels, ou des évènements de guerre.

Repérer les croix, les photographier, rassembler la documentation, représente un travail important réalisé par le Club Vosgien, pour la valorisation du patrimoine bressaud, petit par la taille et la magnificence, mais grand dans la conservation de la mémoire locale.

Cet ouvrage est disponible au prix de 5 € depuis le 4 janvier au local du Club Vosgien (jeudi de 10 h à 11 h 30).



Vie communale

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

**Fermé pour vidange et maintenance
du lundi 6 mars au vendredi 24 mars**

Horaires du 6 février au 5 mars 2023

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Activités
Lundi	14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Aquatraining avec coach de 18 h à 18 h 45
Mardi	10 h à 12 h 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	Club Triathlon La Bressaude de 17 h 45 à 18 h 45 et de 18 h 45 à 19 h 45
Mercredi	10 h à 12 h 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	
Jeudi	10 h à 12 h 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	Aquagym de 12 h 15 à 13 h
Vendredi	16 h à 21 h	16 h à 20 h 30 sur réservation	Séniors de 15 h à 16 h
Samedi	10 h à 13 h 14 h à 18 h	15 h à 16 h 30 sur réservation	
Dimanche	10 h à 13 h		

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant

Prévoir une pièce de 1 € pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés ne sont pas autorisés

** Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».*

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : accueil-piscine@labresse.fr

LEÇONS DE NATATION :

15 € la leçon de 30 mn

120 € les 10 leçons (entrées piscine en sus)

Inscriptions directement auprès des Maîtres-Nageurs

Marché d'hiver

Dans une ambiance conviviale de montagne, le marché d'hiver ouvrira ses portes le lundi 13 février jusqu'au dimanche 5 mars.

De 11 h à 19 h, vous pourrez vous balader et découvrir des artisans locaux et d'ailleurs, mais aussi déguster ou emporter des tartes flambées, des crêpes, des gaufres, du vin chaud, du rhum, du miel, des charcuteries...

Dès 17 h, place aux festivités avec les animations musicales après-ski, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- Lundi 13 : DJ Dimi
- Mardi 14 : Feux d'artifice de la St Valentin (18 h 30)
- Jeudi 16 : Mr Franck (rock)
- Vendredi 17 : Crossroads (rock)
- Lundi 20 : The Plaid Shirts (rock)
- Mardi 21 : Soirée Mardi gras avec DJ Micka*
- Jeudi 23 : El Nino Solo (blues, rock, country)
- Vendredi 24 : Nevermind (rock)
- Lundi 27 : Peggy Saoule Show (soul & pop)
- Mardi 28 : Soirée Blind test avec DJ Dimi*
- Jeudi 2 : El Nino Solo (blues, rock, country)
- Vendredi 3 : Ceci-Cela (variétés).

* en association avec Altytud 630



Vie communale

Passage du Festival international de sculpture Camille Claudel en biennale

Après de nombreuses discussions pesant le pour et le contre, le Comité d'organisation a voté le passage du Festival international de sculpture Camille Claudel en biennale. Le Festival se tiendra donc tous les deux ans et la prochaine édition aura lieu en mai 2024.



Le temps qui nous sépare de la prochaine édition permettra au Comité d'organisation de réfléchir à des évolutions, des perfectionnements ; aux bénévoles de prendre du temps pour eux sur ce long week-end de l'Ascension ; et aux équipes de travailler à des améliorations et de partir à la chasse aux financements.

Si le Festival n'anime plus la ville tous les ans, le week-end de l'Ascension n'en sera pas pour autant délaissé ! En effet, la municipalité, soucieuse de proposer des événements tout au long de l'année, a chargé le service culture et communication de proposer un événement pour les années sans Festival. Alexandrine Ducret, Adjointe déléguée à la Culture, et la commission culture ont proposé, pour l'année 2023, la tenue d'un salon d'artisanat d'art à la Halle des Congrès. Invité lors des trois dernières éditions du festival, l'Artisanat d'art sous diverses formes a beaucoup séduit les visiteurs. Entre artisanat, pratique artistique et savoir-faire, les artisans d'art sont des ambassadeurs de l'art et du patrimoine. Des expositions et des animations culturelles viendront ponctuer ce salon afin que la culture continue de rayonner sur la semaine de l'Ascension.

Horaires patinoire

du 4 février au 12 mars 2023

du 4 février au 5 mars 2023		
	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Mardi	14h - 19h	
Mercredi	14h - 19h	
Vendredi	14h - 19h	
Samedi	14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

Jusqu'au 3 février et du 6 au 12 mars 2023		
	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi	Fermé	
Mardi	Fermé	
Mercredi	14h - 19h	
Judi	Fermé	
Vendredi	Fermé	
Samedi	14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30



* «SPECIAL – 10 ANS » : créneau réservé aux enfants de - 10 ans et leurs parents avec animation ludique

ACTUALITÉS

Évènementiel

Groupe Théâtral de La Bresse

Une année chasse l'autre mais le plaisir de jouer perdure.

Une nouvelle équipe enthousiaste a repris les répétitions depuis le mois de novembre.

Anne-Laure, Cédric, Evelyne, Fabien, Gisèle, Noémie et Zoé « planchent » deux fois par semaine sur une mise en scène de Raphaël pour vous présenter, en mars 2023, une comédie de Viviane Tardivel : « ... Et surtout pour le pire ! »

« Rififi chez la juge ... Deux couples ont rendez-vous pour divorcer le même jour à la même heure, par suite d'une erreur d'homonymie. Ils s'y retrouvent en même temps que Jo, la plombière venue réparer un dégât des eaux. S'ensuit, bien entendu, une cascade de quiproquos pour un moment drôle, loufoque et déjanté. »

Le groupe théâtral vous donne rendez-vous :

Samedi 18, 25 mars, 8 et 15 avril, mercredi 29 mars et 5 avril, vendredi 31 mars et 14 avril à 20h30. Le dimanche 2 avril à 15h30.

Sketches par Vasco en ouverture de rideau. Tarif : 8 €
Réservations à la Maison de La Presse de La Bresse, place du Champstel

Sauf le dimanche pour ne pas gêner l'activité principale du magasin. Merci d'accepter de patienter ou de repasser en cas de forte affluence.

Renseignements : 03 29 25 41 49

L'équivalent des bénéfices d'une séance sera reversé à une association lors de la représentation du dimanche.



Music Live Events

Deux groupes pour vous emmener dans un univers très Irlandais à La Bresse le samedi 4 mars 2023 à 20h.

Duo Rednac va vous faire bouger avec des musiques Irlandaises, dynamiques et joyeuses !

Une belle entrée en matière avant la montée sur scène du groupe "Celkilt", finalistes de "La France à un incroyable talent" en 2013. C'est dire à quel point ils sont talentueux ! Du violon, de la cornemuse version Rock Celtic Festif. Leur passage au Hellfest 2022 était de grande volée.

De quoi boire, de quoi grignoter, de la très bonne musique, l'alchimie parfaite pour une soirée inoubliable. 23€ en tarif unique. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements :

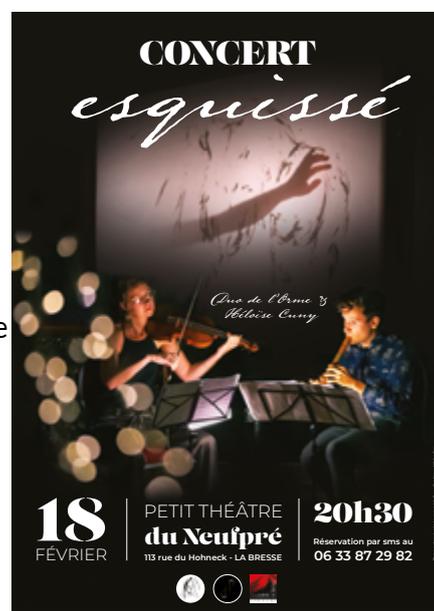
06 32 50 69 76 - <https://my.weezevent.com/saint-patrick-la-bresse>



Concert Esquissé avec Héloïse Cuny et le Duo de l'Orme

L'équipe du Petit Théâtre du Neufpré de La Bresse vous invite, le 18 février à 20h30, à partager la complicité d'artistes aux influences éclectiques. Vous pourrez y découvrir Héloïse Cuny, dessinatrice et le Duo de l'Orme composé de Laurie Bourgeois et Baptiste Grandgirard, musiciens aux instruments qui eurent peu d'occasions de dialoguer ensemble au cours de l'histoire de la musique.

L'espace de cette soirée, Héloïse dessinera de ses doigts et en ombre chinoise derrière des tableaux inondés de lumière au fil des sonorités anciennes du duo.



Évènementiel

Février à la Maison de La Bresse

Pour les congés de février, la Maison de La Bresse se met à l'heure des vacances, avec des horaires d'ouverture élargis, des animations pour les enfants et pour les adultes aussi !

Du côté des expositions : le ski à l'honneur !

du 4 février au 5 mars

Même si l'hiver est un peu capricieux cette année, on ne peut dissocier le ski de la vie hivernale bressaude, c'est pourquoi l'équipe de la Maison de La Bresse a souhaité mettre à l'honneur cette pratique avec deux expositions.

Histoire du ski à travers les fixations

René Bourquin, le passionné, a récolté au fil du temps des skis, fixations, chaussures et autres objets se rapportant aux sports d'hiver de 1880 aux années 2000.



Cette belle collection retrace l'histoire du ski en France depuis les premières années où la pratique du ski fut introduite, avec comme fil conducteur la fixation.

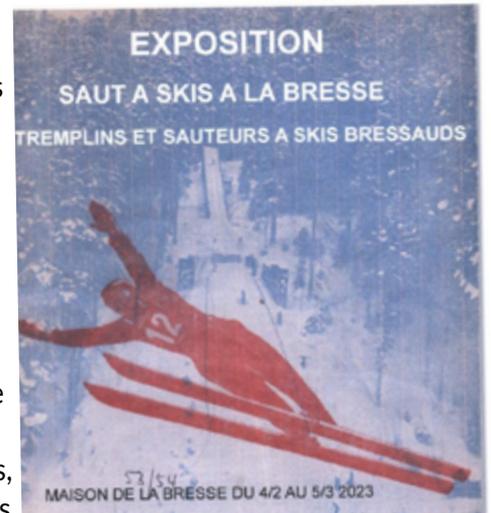
Ainsi le visiteur découvrira tout un panel de fixations, pour certaines originales, dont l'évolution technique a suivi la mise à disposition de nouveaux matériaux (bois, contreplaqué, contrecollé, métal, fibre de verre). Bien évidemment ce matériel sera accompagné de skis, dont certains ont, sous les pieds de champions, participé aux Jeux Olympiques.

Plus qu'un voyage dans le temps, cette exposition est à elle seule une plongée dans l'histoire du ski. Et pour aller encore plus loin, René Bourquin proposera des visites guidées et commentées tous les mardis à 16 h et les 9, 16, 23 février et 3 mars (Durée 1h30).

Saut à skis à La Bresse. Tremplins et sauteurs à skis bressaude

Passionné, Champion de France de saut catégorie cadets, historien du saut à ski à La Bresse et dans les Vosges, Yvon Remy a collecté de nombreuses photos, coupures

de presse, documents, skis d'époque et autres objets, afin de plonger le visiteur dans l'histoire du saut à skis à La Bresse. Une histoire complète, extraordinaire et parfois émouvante des sauteurs mais aussi des tremplins, du pré du concours à celui de Lispach,



en passant par le tremplin Jeangeorge, le plastique ou encore le fameux tremplin d'Entre les gouttes.

L'exposition ravivera beaucoup de souvenirs à ceux qui ont connu la belle époque du saut à skis dans les Vosges, quand les sauteurs Bressaude brillaient à l'internationale, et que le tremplin d'Entre les gouttes accueillait des compétitions nationales et internationales devant un public nombreux et conquis. Elle montrera ainsi aux plus jeunes la popularité de ce sport au siècle dernier et leur fera connaître tous ceux qui, à La Bresse, ont pratiqué la discipline, des plus anciens aux actuels, des plus modestes aux plus illustres.

Du côté des animations

20h04, de l'idée sans détour

Judi 16 février - 20h04 - Maison de La Bresse

Les soirées « 20h04, de l'idée sans détour », ce sont des soirées conçues pour tous ceux qui ont envie de découvertes, de curiosités, d'ouverture d'esprit... ou 4 prises de parole de 20 minutes par des passionnés sur des sujets variés.

Pour ce premier opus de l'année 2023, Pierre-Yves Mansuy évoquera ses expériences de voyages en autostop à travers l'Europe. René Bourquin, en écho à son exposition Histoire du ski, racontera la naissance du ski en France et son introduction sur notre massif. Et pour conclure la soirée, les jeunes de la cabane du Sotré de Vagny chaufferont l'assistance avec leur démonstration de danse hip-hop.

Dans le salon de Chyc Polhit

Jeu 9 mars - 20h - Maison de La Bresse

Dans le salon ?

Un entretien original et insolite avec un invité hors du commun, dans une mise en scène étonnante. Une soirée rythmée par différentes interventions inattendues pour découvrir l'homme sous toutes ses facettes.

Chyc Polhit ?

Conteur, doctorant, acteur social et socio culturel, Chyc Polhit se présente comme un invétéré saltimbanque, un malhabile prosateur gourmand des choses de l'esprit. Il aime malaxer les connaissances et les croyances ou encore entrechoquer les sciences, les sens et les arts. Bref, un homme avec plein de choses à dire et à raconter, un homme avec qui on ne s'ennuie pas, un homme qu'il fera bon rencontrer dans son salon !



MLC-Cinéma Grand écran Programme à partir du 1^{er} février 2023

Semaine du 1^{er} au 7 février



LES CADORS

Sortie : 11 janvier 2023 (1h25). Comédie réalisée par Julien Guetta avec Jean-Paul Rouve, Grégoire Ludig, Michel Blanc

L'histoire de deux frères que tout oppose. Antoine, marié, deux enfants, conducteur de bateaux, et Christian, célibataire, chômeur et bagarreur incorrigible. Mais quand Antoine le mari idéal se retrouve mêlé à une sale histoire, c'est Christian le mal aimé qui, même si on ne lui a rien demandé, débarque à Cherbourg pour voler à son secours. Les Cadors comme ils aimaient se surnommer dans leur enfance vont se redécouvrir au travers de cette histoire. Christian qui n'a rien à perdre, va alors défendre au péril de sa vie cette famille qu'il a toujours rêvé d'avoir sans jamais avoir eu le courage de la fonder.



LES BANSHEES D'INISHERIN

Sortie : 28 décembre 2022 (1h54). Drame réalisé par Martin McDonagh avec Colin Farrell, Brendan Gleeson, Kerry Condon

Sur Inisherin - une île isolée au large de la côte ouest de l'Irlande - deux compères de toujours, Padraic et Colm, se retrouvent dans une impasse lorsque Colm décide du jour au lendemain de mettre fin à leur amitié. Absurdi, Padraic n'accepte pas la situation et tente par tous les moyens de recoller les morceaux, avec le soutien de sa sœur Siobhan et de Dominic, un jeune insulaire un peu dérangé. Mais les efforts répétés de Padraic ne font que renforcer la détermination de son ancien ami et lorsque Colm finit par poser un ultimatum désespéré, les événements s'enveniment et vont avoir de terribles conséquences.



TIRAILLEURS

Sortie : 4 janvier 2023 (1h40). Drame, Historique, Guerre réalisé par Mathieu Vadepied avec Omar Sy, Alassane Diong, Jonas Bloquet

1917. Bakary Diallo s'engage dans l'armée française pour rejoindre Thierno, son fils de 17 ans, qui a été recruté de force. Envoyés sur le front, père et fils vont devoir affronter la guerre ensemble. Galvanisé par la fougue de son officier qui veut le conduire au cœur de la bataille, Thierno va s'affranchir et apprendre à devenir un homme, tandis que Bakary va tout faire pour l'arracher aux combats et le ramener sain et sauf.

Semaine du 8 au 14 février



LA GUERRE DES LULUS

Sortie : 18 janvier 2023 (1h49). Aventure, Famille, Historique réalisée par Yann Samuell avec Isabelle Carré, Didier Bourdon, François Damiens À l'aube de la Première Guerre mondiale, dans un village de Picardie, quatre amis inséparables, Lucas, Luigi, Lucien et Ludwig, forment la bande des Lulus. Ces orphelins sont toujours prêts à unir leurs forces pour affronter la bande rivale d'Octave ou pour échapper à la surveillance de l'abbé Turpin... Lorsque l'orphelinat de l'abbaye de Valencourt est évacué en urgence, les Lulus manquent à l'appel. Oubliés derrière la ligne de front ennemie, les voilà livrés à eux-mêmes en plein conflit. Bientôt rejoints par Luce, une jeune fille séparée de ses parents, ils décident coûte que coûte de rejoindre la Suisse, le « pays jamais en guerre »... les voilà projetés avec toute l'innocence et la naïveté de leur âge dans une aventure à laquelle rien ni personne ne les a préparés !.



AU REVOIR LE BONHEUR

Sortie : 11 janvier 2023 (1h47). Comédie réalisée par Ken Scott avec François Arnaud, Antoine Bertrand, Louis Morissette

Lors des funérailles de leur père, quatre frères que tout oppose promettent de mettre leurs différends de côté pour lui rendre un dernier hommage. Accompagnés de leurs femmes et leurs nombreux enfants, ils se rendent à la maison d'été familiale pour faire leurs derniers adieux et répandre les cendres de cet homme qui a été si important pour chacun d'eux. Lorsque Nicolas, le plus jeune frère, perd l'urne contenant les cendres de leur père, les conflits commencent.



NOSTALGIA

Sortie : 4 janvier 2023 (1h57). Drame réalisé par Mario Martone avec Pierfrancesco Favino, Tommaso Ragno, Francesco Di Leva

Après 40 ans d'absence, Felice retourne dans sa ville natale : Naples. Il redécouvre les lieux, les codes de la ville et un passé qui le ronger

Semaine du 15 au 21 février



PATTIE ET LA COLERE DE POSEIDON

Sortie : 25 janvier 2023 (1h36). Animation, Aventure, Fantastique, Famille réalisée par David Alaux, Eric Tosti et Jean-François Tosti

La vie s'écoule paisiblement à Yolcos, belle et prospère ville portuaire de la Grèce antique, lorsque la population est menacée par la colère de Poséidon. Une jeune souris aventureuse et le chat qui la adoptée vont alors aider à son insu le vieux Jason et ses Argonautes dans leur quête pour sauver la cité. Mais bien plus qu'un coup de main, l'opération les amènera finalement à affronter les créatures mythiques les plus dangereuses de la mythologie et à surmonter tous les dangers à leur place.



LES SURVIVANTS

Sortie : 4 janvier 2023 (1h34). Thriller réalisé par Guillaume Renusson avec Denis Ménochet, Zar Amir Ebrahimi, Victoire Du Bois

Samuel part s'isoler dans son chalet au cœur des Alpes italiennes. Une nuit, une jeune femme se réfugie chez lui, piégée par la neige. Elle est afghane et veut traverser la montagne pour rejoindre la France. Samuel ne veut pas d'ennuis mais, devant sa détresse, décide de l'aider. Il est alors loin de se douter qu'au-delà de l'hostilité de la nature, c'est celle des hommes qui devront affronter.



BABYLON

Sortie : 18 janvier 2023 (3h09). Historique, Drame réalisé par Damien Chazelle avec Brad Pitt, Margot Robbie, Diego Calva

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Los Angeles des années 1920. Récit d'une ambition démesurée et d'excès les plus fous, BABYLON retrace l'ascension et la chute de différents personnages lors de la création d'Hollywood, une ère de décadence et de dépravation sans limites.

Semaine du 22 au 28 février



ASTÉRIX ET OBÉLIX : L'EMPIRE DU MILIEU

Sortie : 1 février 2023 (1h41). Aventure, Comédie réalisée par Guillaume Canet avec Guillaume Canet, Gilles Lellouche, Vincent Cassel

Nous sommes en 50 avant J.C. L'impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon. Aidée par Grandemaïs, le marchand phénicien, et par sa fidèle guerrière Tat Han, la princesse Fu Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide aux deux valeureux guerriers Astérix et Obélix, dotés d'une force surhumaine grâce à leur potion magique.

Nos deux inséparables Gaulois acceptent bien sûr de venir en aide à la Princesse pour sauver sa mère et libérer son pays. Et les voici tous en route pour une grande aventure vers la Chine.

Mais César et sa puissante armée, toujours en soif de conquêtes, ont eux aussi pris la direction de l'Empire du Milieu...



DIVERTIMENTO

Sortie : 25 janvier 2023 (1h50). Drame, Biopic réalisé par Marie-Castille Mention-Schaar avec Oulaya Amamra, Lina El Arabi, Niels Arestrup

À 17 ans, Zahia Ziouani rêve de devenir cheffe d'orchestre. Sa sœur jumelle, Fettoouma, violoncelliste professionnelle. Bercées depuis leur plus tendre enfance par la musique symphonique classique, elles souhaitent à leur tour la rendre accessible à tous et dans tous les territoires. Alors comment peut-on accomplir ces rêves si ambitieux en 1995 quand on est une femme, d'origine algérienne et qu'on vient de Seine-Saint-Denis ? Avec détermination, passion, courage et surtout le projet incroyable de créer leur propre orchestre : Divertimento.

Semaine du 1^{er} au 7 mars

ASTÉRIX ET OBÉLIX : L'EMPIRE DU MILIEU

Voir description ci contre



TAR

Sortie : 25 janvier 2023 (2h 38). Drame, Biopic, Musical réalisé par Todd Field avec Cate Blanchett, Noémie Merlant, Nina Hoss

Lydia Tár, cheffe avant-gardiste d'un grand orchestre symphonique allemand, est au sommet de son art et de sa carrière. Le lancement de son livre approche et elle prépare un concerto très attendu de la célèbre Symphonie n° 5 de Gustav Mahler. Mais, en l'espace de quelques semaines, sa vie va se désagréger d'une façon singulièrement actuelle. En émerge un examen virulent des mécanismes du pouvoir, de leur impact et de leur persistance dans notre société.



LA MONTAGNE

Sortie : 1 février 2023 (1h55). Drame, Fantastique réalisé par Thomas Salvador avec Thomas Salvador, Louise Bourgoin, Martine Chevallier

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

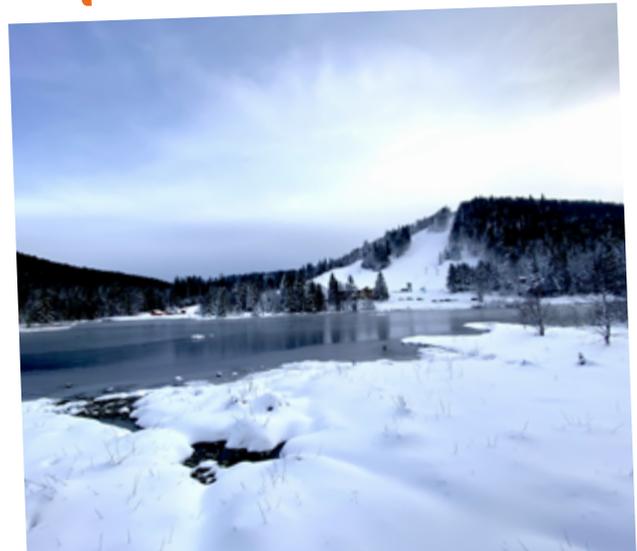
Pierre, ingénieur parisien, se rend dans les Alpes pour son travail. Irrésistiblement attiré par les montagnes, il s'installe un bivouac en altitude et décide de ne plus redescendre. Là-haut, il fait la rencontre de Léa et découvre de mystérieuses lueurs.

La citation du mois



«Si février est chargé d'eau, le printemps ne sera que plus beau.»

La photo du mois



et si la prochaine photo du mois était la vôtre ?
Envoyez vos photographies à l'adresse bulletin@labresse.fr

Recette du mois



Gâteau de carotte et noix

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 150 g de cerneaux de noix
- 100 g de beurre
- 80 g de sucre
- 40 g de farine
- 4 carottes
- 3 œufs
- 1 c. à s. de liqueur de noix
- 1 pincée de sel

Préparation : 15 min

Temps de cuisson : 30 min

Étape 1

Sortez le beurre du réfrigérateur 30 min avant de faire le gâteau.

Étape 2

Dans une jatte, mélangez le beurre en pommade avec le sucre puis ajoutez les œufs, la farine, le sel et la liqueur de noix.

Étape 3

Concassez grossièrement les noix avec les doigts et versez-les dans la préparation.

Étape 4

Faites cuire les carottes, préalablement épluchées, dans un grand volume d'eau.

Étape 5

Écrasez-les en purée à l'aide d'une fourchette puis ajoutez-les au mélange précédent.

Étape 6

Chemisez un moule à gâteau et versez-y la pâte. Enfournez pour 30 min environ à 180°C.

ASTUCES

Choisissez de préférence du beurre aux cristaux de sel ou au sel de Guérande pour contraster avec le goût sucré des carottes. Avant de sortir le gâteau du four, vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau : elle doit ressortir sèche.



Article du groupe majoritaire

Après une fin d'année très douce, cette deuxième partie de mois de Janvier connaît un climat propice aux activités hivernales. Cela démontre une fois de plus, que notre climat devient de plus en plus changeant et qu'il ne faut pas, au moindre soubresaut, faire des généralités en tirant des conclusions hâtives sur ce que sera demain...

Nous vivons de plus en plus dans un contexte économique social et environnemental : volatile, incertain, complexe et ambigu.

Volatile, car nous évoluons dans une société où la vérité d'hier n'est plus forcément celle de demain et que nous devons à tout niveau, prendre des décisions tout en conservant une vision stratégique claire.

Incertain, car nous ne pouvons pas nous considérer sur une île au milieu de nulle part, nous ne pouvons pas agir sans prendre en compte les interactions avec les collectivités et structures qui nous entourent.

Complexe, par la diversité des interlocuteurs, institutions et administrations qui légifèrent en permanence en fonction des évolutions sociales, sociétales, économiques ou environnementales

Ambigu, car le parti pris individuel est souvent en opposition avec le collectif, évoluant en fonction de nos activités, des enjeux du moment ou encore de la période de notre vie.

Comment avancer dans ces conditions où tout va de plus en plus vite ?

A l'heure de la fibre, des réseaux sociaux, des smartphones et de tous les objets connectés, la rapidité de l'information, partout et tout le temps, a tendance à devenir du bourrage de crâne ; on nous livre des dizaines de fois le même événement filmé sous tous les angles possibles, sans plus d'analyse que cela, mis à part de faire ressortir seulement ce qui fera la plus de buzz possible...

Dans cette grande incertitude, le réflexe de certains est de revenir en arrière, de ressasser le passé, en voulant faire croire que tout était mieux avant, et que les responsables précédents avaient, eux, fait les bons choix, ce que nous ne remettons pas en cause.

Mais cet environnement global changeant et mouvant, il est bien aisé de se cacher derrière des principes sans tenir compte des réalités.

L'action communale a toujours été et sera toujours guidée par le sens de l'intérêt général. Il n'est pas la somme des intérêts particuliers, mais doit tout de même en tenir compte

Les projets et développements privés sont susceptibles de créer de l'activité sur le territoire et il est parfois nécessaire que la collectivité agisse en tant que facilitateur, toujours avec cette préoccupation de l'intérêt collectif, pour plus de bien-être social et ou environnemental.

Les prochaines échéances municipales vont être la construction du budget 2023. Acte fondateur de l'action de la municipalité, il sera présenté à l'approbation du Conseil Municipal le 27 Mars Prochain.

Ce budget, ne sortira pas de nulle part, il sera la continuité de notre action et devra tenir compte de notre environnement, qu'il soit proche ou lointain. Par exemple, l'évolution du contexte intercommunal ou le conflit en Ukraine vont nous impacter positivement ou négativement. Dans ce contexte, les nombreux projets vont être étudiés et classés en fonction des priorités et des possibilités budgétaires.

Un budget qui sera, à coup sûr, contraint par les incertitudes sur les dotations et attributions de l'Etat à notre commune, mais aussi l'incertitude sur les recettes de nos services et activités, fortement dépendantes de la météo.

Dans l'attente, nous vous souhaitons de belles activités hivernales à toutes et à tous.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 janvier 2023

Le barrage de la Lande, un bien commun d'intérêt général.

En septembre 2022, le conseil municipal a renouvelé la DSP liant la commune et la société *La Bresse Labellemontagne*. Ce renouvellement nécessitait une convention d'utilisation de l'eau du barrage de La Lande, convention débattue et votée au conseil municipal de novembre 2022.

Ce barrage, inauguré en 1984, appartient à la commune de La Bresse. Il est initialement construit pour produire davantage d'électricité renouvelable (et décarbonée) pour le compte de la RME afin de réduire ses achats à l'extérieur.

Ce projet, malmené par de nombreux détracteurs, n'a pu aboutir que grâce à la pugnacité des élus du moment. Aujourd'hui, les emprunts sont remboursés et le barrage est rentable.

Quelques années après sa mise en service, le barrage, situé au cœur du domaine alpin, se diversifie. Il devient une réserve en eau (gratuite) pour la production de neige de culture.

En 1987, une convention de « bonnes pratiques de pompage » liant la commune et l'exploitant de la station de ski est signée. Le prélèvement, initialement de 80 000 m³/an, monte à environ 250 000 m³/an avec l'extension du réseau d'enneigeurs. Cette augmentation conduit, en 2013, à la rédaction d'un avenant qui ne sera finalement jamais contractualisé.

Notons que ce barrage sert aussi de réserve incendie, régule le niveau des cours d'eau et, depuis 2013, fournit (après traitement) l'eau potable à la partie amont de la vallée de Vologne.

Finalement, la convention d'utilisation du barrage n'engage rien de moins que le partage d'un bien commun, toujours plus précieux : l'eau.

D'un côté le barrage doit assurer son rôle premier dans la production d'électricité, objectif encore plus essentiel dans ces temps de crises énergétique et climatique. De l'autre, il donne un sérieux « coup de pouce » à l'industrie du ski avec un effet induit sur l'économie locale et les emplois.

Nous devons travailler à ce que cet équilibre soit respecté.

La nouvelle convention présente deux points qui ont suscité notre réticence :

Elle n'est pas assez contractuelle en cas de contraintes sur la réserve d'eau : « ... Par l'intermédiaire de la RME, la commune alertera la station de la baisse du niveau de la retenue et engagera des discussions afin de prendre des mesures pour restreindre le prélèvement au vu des conditions climatiques et des contraintes de la commune. »

Ainsi, en dehors de quelques situations exceptionnelles, citées dans la convention, cette dernière ne définit pas les règles d'arbitrage ni les mesures, qui restent à l'appréciation de responsables de la commune, sans aucune transparence.

Une partie de l'eau prélevée pour la neige de culture n'est pas turbinée, engendrant un manque à gagner pour la RME. Si, en 2017, un calcul de la RME montrait que la production de neige de culture lui générait des recettes, c'est parce qu'à cette époque, la station La Bresse-Hohneck comptait parmi ses clients. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. De plus, les calculs « oubliaient » les pertes de production sur la turbine de la côte 750, et surtout reposaient sur un MWh à 62 €HT, bien loin de son cours actuel.

En 2022, aucun calcul actualisé ne nous a été présenté. Or il nous paraît évident que si l'utilisation d'un équipement public (le barrage) par un acteur privé (lié ou non par une DSP) devait engendrer des pertes significatives pour notre RME, celles-ci devraient être connues, et des mesures compensatoires pourraient au moins être discutées.

Pour toutes ces raisons, nous nous sommes abstenus sur ce vote.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »



Les pompiers



"Le rôle des pompiers n'est plus à prouver. En 2022, une fois de plus, il nous ont démontré leur professionnalisme et leur motivation.

Quelle que soit la situation, les pompiers volontaires bressauds montrent leur implication sur notre territoire (comme cet été lors des incendies de Le Ménil).

Le parallèle département (SDIS) et commune permet d'entretenir la qualité du service et assure aux bressauds, qu'en cas de problème, leurs pompiers sont proches et équipés d'un matériel de qualité."

Jérôme Mathieu, 1^{re} adjoint, délégué aux relations avec les Sapeurs-Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de La Bresse

Quelques chiffres :

Effectifs : 40 dont 11 femmes, 29 hommes (tous volontaires).

Mais seulement quatre personnes disponibles en jours semaine de 7h à 19h.

De plus en plus de Sapeurs-Pompiers travaillent hors de La Bresse ou ne peuvent quitter leur travail, alors que bien souvent deux interventions sont simultanées.

Les chefs de corps / de centre d'hier à aujourd'hui

1841 : Chef de Bataillon Humbertclaude

1849 : Capitaine Victor Valentin

1887 : Capitaine Vincent Antoine,

1904 : Capitaine Romaric Jeangeorge

1925 : Capitaine Auguste Tisserant

1939 : Lieutenant Henri Portmann.

1946 : Lieutenant Maurice Remy

1968 : Lieutenant Charles Binaux

1988 : Lieutenant Daniel Mougel

1994 à aujourd'hui : Commandant Jean-Claude Martin



Le Mot du Chef de Centre Les Sapeurs-Pompiers sur tous les fronts

L'année 2022 a vu une activité opérationnelle sans précédent. Habituellement le Centre de secours réalise annuellement de 380 à 400 interventions. En septembre, nous avons déjà effectué 435 interventions...

Cet été, les Vosges n'ont pas été épargnées par la sécheresse. Le 12 août, sur la commune de Le Ménil Thillot, nous avons dû faire face au plus important feu de végétation jamais rencontré dans le massif (75 hectares de végétation et forêt détruits). À elle seule, l'intervention a nécessité au plus fort l'engagement de 230 Sapeurs-Pompiers. Durant les trois jours de l'incendie, 600 à 700 S-P ont été engagés. Je remercie les agriculteurs qui, sans compter, n'ont pas ménagés leurs efforts. Grâce à eux jamais nous n'avons manqué d'eau.

Pour être Sapeur-Pompier

Il n'y a pas que la taille qui compte,

Il n'y a pas que la force qui compte,

Il n'y a pas que l'âge qui compte,

Ce qui compte c'est toi,

Vous partagez nos valeurs : Respect, Honneur, Devoir, Dévouement, Fraternité, Courage.

Qui peut dire qu'il n'aura jamais besoin des Sapeurs-Pompiers

Alors on compte sur vous.

Commandant J-Claude MARTIN

« Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous,

Mais plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays. »

J.F. Kennedy



L'histoire du centre

Les archives de la Mairie de La Bresse et celles de la Préfecture des Vosges ayant été détruites lors des événements de 1944, il nous est difficile de relater un historique jusqu'à cette date.

Néanmoins :

1819 - Monsieur Jean-Nicolas Didierlaurent, maréchal-ferrant résidant à La Bresse, a fabriqué **une pompe incendie et des seaux** pour la commune de La Bresse, pour un montant de 960 Francs ».

1841 - Le Chef de Bataillon Humbertclaude commandant la Compagnie de La Bresse propose au Conseil municipal le **règlement intérieur de la garde nationale**, sur la manœuvre des pompes incendie.

1850 - Le Maire de La Bresse et le Conseil municipal commandent **une pompe à bras incendie** à quatre roues, avec ses accessoires, **deux lances en cuivre** (35 m et 15 m) **avec boyaux en cuir...**

1887 : Un **arrêté préfectoral** en date du 7 juin 1887, **créé la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de La Bresse.**

1904 à 1924 - Vu l'étendue de la commune, la Compagnie (d'un effectif de 100 à 120 hommes) était **répartie en six sections**. Le Centre (village), Vologne (Le Reutchat des Bâs), Le Chajoux, Le Bâs et ses environs, Grosse-Pierre -La Courbe, Le Droit et ses environs.

Avec pour équipements : deux grosses pompes à bras sur chariot à quatre roues pour le Centre et quatre pompes sur chariot à deux roues pour les autres sections.

1939 à 1945 - **Période sombre de l'occupation : Durant ces temps troublés, les Sapeurs-Pompiers assureront la défense passive.**

1946 à 1968 - **Le 22 septembre 1946**, le Corps des Sapeurs-Pompiers de La Bresse est reconstitué officiellement sous le commandement du **Lieutenant Maurice Remy**, avec 46 hommes.

1946 - Dotation d'une sirène installée dans le clocher de l'Église (elle couvre 70% de la commune).

1948 - Achat d'une motopompe Drouville : 60 m³/h et accessoires, ainsi qu'un véhicule de traction et de transport de type Dodge à 4 roues motrices.

1952 - Obtention d'un permis de construire du bâtiment situé au 6 rue Paul Claudel, une travée de garage est réservée aux Sapeurs-Pompiers.

1955 - **La fourragère tricolore** a été remise au corps le 11 novembre 1955, rendant hommage à tous nos anciens pour leur courage et leur dévouement lors des événements de 1944. Le Corps des Sapeurs-Pompiers de La Bresse a été décoré de la **Médaille pour actes de courage et de dévouement.**

1968 - **Vers une organisation départementale.**



1971 - Amélioration des moyens d'appels téléphoniques (alerte 18 au domicile du Chef de Corps, aux logements de service et au Centre municipal).

1976 : **Intégration du Centre de Secours de La Bresse au Service Départemental d'Incendie et de Secours.**

1976 - Dotation par les SDIS d'un véhicule 4 x 4 (Saviem TP3) avec réserve d'eau de 600 litres. Affectation de postes radios.

1982 - Attribution de la totalité du rez-de-chaussée du bâtiment. Arrivée des premiers sélectifs d'appel individuel (Bips) et mise en place des plannings d'astreintes.

1985 - Arrivée du premier VSAB (Véhicule de Secours aux Asphyxiés et Blessés).

1985 - Création de quatre portes en façade au lieu de deux, pour permettre le remisage des engins.

1987 : **Une révolution technologique. Mise en place du Centre de Traitement de L'alerte (CTA) départemental, la centralisation et la gestion des appels 18 de tout le département des Vosges.**

1998 : Création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Incendie et Secours de la Moselotte (SIVUIS)

2002 - Remplacement du Dodge 4 x 4 par le DATT (Dévidoir Automobile Tout Terrain) 4 x 4 MAN accompagné d'une MPR 2000/15.

2000 - Remplacement du CCFM Renault par, le FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger) 4 x 4 MAN.

2000 - 1^{er} Championnat des Vosges de VTT.

2001 - Championnat de France VTT Sapeurs-Pompiers (plus de 1000 compétiteurs).

2009 - 38^e Rassemblement des Sapeurs-Pompiers Vosgiens.

L'activité opérationnelle toujours croissante, engendre de nouveaux risques à prendre en compte. Ceci implique de nouvelles compétences, donc de nouvelles formations et plus de gestion administrative.



Je m'appelle Fred, j'ai 54 ans.

Je suis rentré chez les pompiers, car je voulais me rendre utile au sein de la population.

Pour moi, les Sapeurs-Pompiers c'est protéger les personnes, les biens & l'environnement.

Je suis arrivé chez les Sapeurs-Pompiers de 1995 et jusqu'en 2008, j'ai suivi des stages et formations pour être Chef d'équipe et Caporal.

Pour des raisons professionnelles, j'ai mis fin à mon engagement de Sapeur-Pompier pendant 13 ans.

Maintenant et après une reconversion, j'ai un peu plus de temps libre, c'est pourquoi je suis revenu me réengager chez les Sapeurs-Pompiers.

À ce jour je suis apprenant, j'interviens en doublon avec mes collègues et camarades Sapeurs-Pompiers, ce qui me permet de redevenir opérationnel le plus rapidement possible.

Après ces 13 ans d'inactivité au sein des Sapeurs-Pompiers, je me suis engagé à repasser toutes mes formations.

Je prends à cœur cette passion qui, pour moi, est très forte.

Le secours aux personnes est un service public, néanmoins il y a une force et une union au sein des Sapeurs-Pompiers, ce qui forme une deuxième famille, sans oublier notre cohésion grâce à notre amicale.

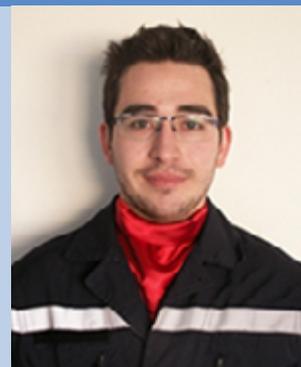
"La notion de « vide » est importante en gestion de conflit, autant pour éteindre le feu que pour préserver le Pompier" A.L.



Quentin : « Cela fait 5 ans que je suis devenu Sapeur-Pompier volontaire.

Je n'avais pas la vocation de pompier plus jeune, c'est plutôt plusieurs membres de ma famille qui m'ont transmis leur passion avec le temps. C'est aussi par recherche d'aventure, d'adrénaline et de nouvelles connaissances que j'ai franchi la porte de la caserne.

Ça demande quelques sacrifices et du temps mais c'est toujours un plaisir de pouvoir se rendre utile et aider les gens. »



Nos Anciens

18, cela ne s'invente pas, c'est le nombre d'Anciens dénommés également Honoraires, âgés de 47 pour le plus jeune à 98 ans pour le plus ancien, et comptant entre 22 et 47 ans de services rendus à la population.

L'âge limite pour la cessation d'activité est fixé à 65 ans, mais, après un minimum de 20 ans de présence, ces derniers sont nommés Honoraires s'ils cessent toutes activités. Ils peuvent participer aux activités de notre Amicale, telles que le Rassemblement Départemental, le Challenge de la qualité, ou comme récemment la Marche du sapeur.

Ils participent en fin d'année à la mise sous enveloppes des quelques 1300 calendriers des résidences secondaires, ce qui permet de se retrouver en fin de journée avec les épouses.

Cinq d'entre eux ont intégré l'équipe de soutien Départementale, et la Réserve Départementale de la Sécurité Civile, et peuvent être mis à disposition d'une commune, afin de participer à des activités de soutien et d'assistance aux populations (feux de forêt à Le Ménil).



Nos Engins

Pour répondre aux différentes interventions, la caserne de La Bresse est équipée de cinq véhicules qui sont déclenchés avec leur personnel en fonction de la demande de secours.

- Le **FPTL** (*Fourgon Pompe Tonne Léger*) 4x4 est utilisé pour lutter contre les feux. La partie arrière du camion est composée d'une cabine où, pendant le trajet, les équipiers peuvent rapidement s'équiper. Le FPTL peut accueillir jusqu'à 6 Sapeurs-Pompiers.



Le dos du camion, une fois le rideau arrière relevé, donne accès aux matériels (lances, tuyaux, raccords, divisions, émulseurs, appareils respiratoires isolants ...) et aux vannes de refoulement. La citerne, aussi appelée tonne, contient 2 000 litres d'eau. L'alimentation en eau de la tonne se fait par un poteau d'incendie, par un engin porteur d'eau ou par pompage dans un point d'eau naturel ou artificiel présent sur le lieu d'intervention (piscine, rivière, étang).

- Le **DATT** (*Dévidoir Automobile Tout Terrain*) 4x4 est un camion qui vient en complément du FPTL. Il faut parfois aller chercher un point d'alimentation éloigné, c'est pourquoi ce véhicule est équipé de 2 km de tuyau et permet d'alimenter différents engins (FPTL, grande échelle...)

Une moto pompe est attelée derrière afin de maintenir la pression sur ces grandes longueurs de tuyaux ou pour pomper dans une réserve d'eau.



- Le **VTU** (*Véhicule Tous Usages*) véhicule léger type utilitaire également 4x4 qui a la fonction de transport pour 6 Sapeurs-Pompiers et de matériel divers.

Il intervient sur des opérations diverses, tel que les destructions d'insectes, ascenseurs bloqués, fuites d'eau, éclairage du site de l'intervention.

- Le **VL** Véhicule 4x4 5 places, est utilisé pour le transport de personnel, à l'occasion de stages et de relèves d'interventions.

Il peut aussi être transformé en véhicule de premiers secours en milieu difficile, mais carrossable.

- Le **VSAV** (*Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes*) est déclenché sur 80% de nos interventions. Il répond aux demandes de secours pour les accidents domestiques, sportifs, malaises, brûlures, sur le lieu de travail...

Pour partir en intervention, le VSAV est habituellement armé par trois Sapeurs-Pompiers et peut accueillir par exemple un médecin du SAMU ou du service de santé et de secours médical (SSSM). La victime est allongée sur le brancard.

Des espaces de rangement permettent de stocker du matériel embarqué dans le VSAV pour prendre en charge la victime : sac de premiers secours, défibrillateur cardiaque, oxygène, tensiomètre, saturomètre, glucomètre, kit accouchement, kit section de membres...

Nos interventions 2021

AVP (Accident de la Voie Publique)	30
SAP (Secours à Personnes)	294
OD (Opérations Diverses)	23
Feux (Incendie)	27
Opérations Diverses Guêpes	1
Total	375



Nos entraînements et formations

Au-delà de l'intervention, nous nous entraînons, nous formons. Cette partie invisible de l'iceberg n'est pas négligeable pour nos Sapeurs-Pompiers.

Pour 1 h d'intervention, il faut compter presque 2 à 3 heures d'entraînement.

Chaque mois, nous nous retrouvons (généralement le 1^{er} samedi du mois) pour réaliser une manœuvre d'ensemble. Ce moment, par petits ateliers est l'occasion de tester et mettre en œuvre des techniques opérationnelles. C'est aussi l'occasion de découvrir des sites industriels, restaurants, bâtiments particuliers...

De plus, pour améliorer nos techniques, développer de nouvelles compétences, nous participons à des formations. En fonction de la formation, cela peut se faire sur une journée, et jusqu'à plusieurs semaines. Une école départementale est à notre disposition ainsi qu'un plateau technique nous permettant de nous entraîner sur des situations au plus près de la réalité (feu de voiture, feu de maison, feu de garage, installations électriques...).



Quelques anecdotes

Le frigo part en intervention

Les cellules des anciens VSAB (Véhicule de Secours aux Asphyxiés et aux Blessés) n'étaient pas pourvues de chauffage permanent afin de maintenir une température ambiante convenable, ceci pour le bien des victimes et surtout protéger du froid les divers produits de perfusion et autres.

À l'époque, les garages n'étaient pas chauffés. Il fut donc décidé de placer un appareil de chauffage d'appoint branché sur une tripllette elle-même branchée sur la prise de courant voisine.

Un départ en intervention précipité a eu raison d'un oubli de l'équipe d'astreinte. En effet, ledit chauffage n'a pas été débranché. S'en est suivi, l'arrachage de la tripllette de sa prise, par là même, un autre appareil connecté à cette tripllette, s'est permis de suivre le véhicule... Le réfrigérateur fit un saut puis une course folle jusque sur la route. Fort heureusement, aucun véhicule ou piéton ne se trouvèrent là à ce moment précis. À part un coté abrasé, le frigo a poursuivi quelques années sa fonction.

L'histoire ne dit pas si l'équipe d'intervention a profité d'un rafraichissement à son retour d'intervention !

Erreur d'adresse

Le bip a retenti, le conducteur du gros camion rouge a compris « *Départ de feu chez Maurice Tétin* » et voici notre équipe partie tout feu tout flamme vers le tournant « *Titatte* ». Hélas ! Maurice n'habite plus là depuis pas mal de temps.

« *Mais où tu vas, mais où tu vas ?* » s'écrie le chef d'agrès. Comprenant son erreur, notre ami le chauffeur a entrepris une manœuvre pour opérer un demi-tour (non sans rouler dans les plates-bandes de la rue Paul Claudel) et se diriger vers l'adresse exacte.

Satanés digicodes

Un Sapeur-Pompier est arrivé le premier à la caserne lorsque la sirène a retenti. Devant la porte d'entrée pourvue d'un digicode et ne sachant pas qu'il était filmé - Mais quel est le code ? Paniqué, il court vers la porte arrière du bâtiment croyant entrer sans difficulté... Encore un digicode, notre ami et revenu devant la caserne, tout penaud de ne plus se souvenir des codes et a enfin pu entrer à l'arrivée de ses collègues.

Vie communale

Cérémonie des vœux



Début janvier, Maryvonne Crouvezier, Madame le Maire, Geneviève Demange, adjointe aux affaires sociales, Jérôme Mathieu et Raymond Marchal, adjoints, sont venus présenter leurs vœux aux résidents de l'EHPAD.

Les vœux aux forces vives (entreprises, associations, corps constitués...) ont eu lieu le jeudi 5 janvier dernier. Après un bilan de l'année 2022 (très) animé, les membres du Conseil

des jeunes ont souhaité une bonne année au Conseil municipal. Madame le Maire a présenté ses vœux, puis a évoqué les divers projets pour l'année à venir. Madame Brigitte Vanson, conseillère départementale, et le sénateur Daniel Gremillet ont pris la parole afin de clôturer la cérémonie.

Le 27 janvier, le troisième rendez-vous traditionnel des vœux était consacré au personnel communal.



Cérémonie des trophées sportifs

Comme chaque année, la commune de La Bresse a célébré le sport local lors de la traditionnelle cérémonie des trophées sportifs. La soirée s'est déroulée le 14 janvier dernier.

À travers cet événement, la municipalité a mis à l'honneur 37 sportifs bressauds, dont 20 garçons et 17 filles, des espoirs aux athlètes confirmés.



Chaque section désigne au maximum six jeunes sportifs, cités par leur club pour leur assiduité, leur comportement et pour leurs résultats.

Parmi les sections représentées :

- Ski alpin
- Ski nordique
- Judo
- Escalade
- Moto
- Athlétisme
- Tir
- Hautes Vosges Orientation
- Foyer de ski de fond

Vie communale

Les Amis de la Clairie

Café gourmand

Les familles étaient conviées en ces moments de fin d'année à partager un café gourmand (mignardises préparées par le personnel de cuisine) avec leurs proches, le personnel et la direction. C'est aussi lors de cet après-midi festif que l'association "Les Amis de la Clairie" a fait parler d'elle avec la présence de la présidente, Claudine Mougel. Une rencontre bien conviviale !



Groupe scolaire Saint-Laurent

Primaire

Aurélié Stein, notre nouvelle Directrice diocésaine, est venue découvrir notre ensemble scolaire. Elle chapeaute l'ensemble des écoles catholiques des Vosges soit 6000 élèves. Accompagnée par les deux directrices, M^{me} Stein a pris le temps de discuter avec les élèves de St Laurent de la Maternelle à la 3^e. Elle les a vu dessiner, réfléchir sur le climat, résoudre des équations. Elle a pu découvrir les classes et couloirs très colorés depuis la remise aux normes sécurité. Elle a goûté aux plats préparés maison et elle s'est vite rendu compte qu'à Saint Laurent, on se parle tous, on se dit bonjour, on se connaît, on a un mot gentil pour chacun. Et, les flocons ont commencé à blanchir notre cour. Une école à taille humaine dans un environnement d'exception.



Collège

Au collège Saint-Laurent, on ne fait pas que travailler. Tous les mardis, de 13h à 14h, quelques enseignants prennent de leur temps pour partager leur passion avec des élèves. En effet, depuis cinq ans déjà, M. Melaye a lancé un club jeux de société, rapidement rejoint par M^{me} Denni. Les deux enseignants partagent leur goût et leur passion pour les jeux de société à un groupe régulier de joueurs d'une vingtaine d'élèves.



Ce temps de jeux permet d'acquérir des compétences sociales primordiales pour la vie quotidienne et future. Les élèves apprennent à se sociabiliser, à respecter les règles, à vivre en communauté, cela dans un esprit de convivialité avec leurs enseignants.

C'est dans ce contexte que plusieurs nouveautés ont fait leur apparition. Le club jeux de société se déplace désormais chaque année au festival jeux et Cie d'Epinal. Ce dernier étant ouvert aux classes le vendredi après-midi. De plus, depuis quelques temps, les élèves peuvent également s'adonner au jeu de rôle avec M^{me} Denni qui a ajouté cette plus-value au club jeux de société.

Vie communale

La Tourterelle

En décembre, Petit Ours, la mascotte de la classe des TPS et PS, a envoyé tous les jours des nouvelles de son périple au Pôle Nord. Après un rêve merveilleux de voyage en traîneau, il s'est réveillé au pied du sapin. Quelle surprise pour les élèves de le retrouver !

Les yeux des élèves ont pétillé de joie en ouvrant les cadeaux. La magie de Noël a opéré à l'école maternelle La Tourterelle ! Nous souhaitons à tous le bonheur pour 2023.



Périscolaire

Pour un mercredi réussi, l'équipe du périscolaire propose aux enfants des activités variées, mêlant les pratiques et les saveurs !



Ainsi, profitant d'une météo automnale, les stagiaires BPJEPS de la Maison de la Montagne ont proposé une séance d'athlétisme, qui s'est terminée par un chouette goûter convivial. Et pour se rappeler que décembre est le mois de l'hiver, les enfants ont confectionné de jolies sucettes en forme de bonhommes de neige, à base de chamallow. Ils se sont également rendus au cinéma pour voir le film « Opération Père Noël ».

Et pour bien commencer l'année 2023, quoi de mieux qu'une bonne galette préparée lors d'un atelier cuisine avec l'équipe de la cantine. Et qui dit galette, dit reine et roi ! Ainsi pour les célébrer tous ont confectionné de jolies couronnes, faisant de cette jolie équipe les rois du mercredi réussi !

Les Toujours Jeunes

Le mercredi 11 janvier dernier, les Toujours Jeunes se sont réunis pour un après-midi convivial. Ils ont pu visionner la fête de Noël afin de se raviver les bons moments de cet après-midi. Ensuite, le vin chaud et la galette ont été fort appréciés.

Rendez vous au Conseil d'administration pour leurs membres le 13 février et pour Carnaval le 22 février.



Sport La Bressaude



Triste fin d'année 2022 pour La Bressaude avec le décès de Jean-Denis notre courageux Président de la section Basket emporté bien trop tôt par la maladie. Nous pensons fort à lui et à sa famille.

Le manque de neige naturelle a entraîné des annulations de compétitions de ski et pas seulement sur notre massif. Le dispositif d'enneigement artificiel du site de Lispach n'en a que mieux prouvé son utilité puisque deux compétitions de ski de fond régionales ont pu se dérouler au mois de décembre sur une piste de 1600 m mise à disposition des fondeurs, habitués du site, ou vacanciers.

Fait exceptionnel avec la sélection de dix de nos licenciés pour représenter la France dans plusieurs compétitions internationales :

- Delphine Claudel en Coupe du Monde de ski de fond
- Paula Botet qui alterne entre Coupe du Monde de biathlon et IBU Cup
- Thibaut Fréchar et Mattéo Correia aux jeux mondiaux universitaires d'hiver de Lake Placid aux États-Unis
- Justine Mengin, Oriane Didier, Guillaume Poirot et Romain Vaxelaire au Festival Olympique de la Jeunesse en Italie
- Léonie Perry, Justine Mengin, Oriane Didier et Mattéo Correia en OPA Cup (coupe des pays alpins)
- Paula Oudot retenue dans le collectif national de tir sportif.

Bravo à tous et un grand merci plein de reconnaissance à celles et ceux qui ont su les encadrer et les former pour en arriver là.

Bilan sportif de l'année 2022 : 375 participations à des compétitions de tous niveaux, et au moins 680 podiums et match gagnés. Décembre se solde par la participation à 26 compétitions et 39 podiums et victoires.

Hommage à Jean-Denis Remy

La Bressaude basket a perdu son président le 29 décembre 2022. Il était membre depuis 1974 de la section, dont il avait repris la présidence en 2015 après avoir assuré le secrétariat depuis les années 1990. Il a joué en équipe première jusqu'à la dissolution de cette dernière en 2015 mais endossait encore avec plaisir le maillot n°11 pour les matchs loisirs. Fidèle au club depuis 47 ans, il a reçu la médaille d'or de la fédération française de basket en 2021. La Bressaude basket perd une très belle personne. Son dernier match s'est terminé et il nous revient de perpétuer toutes les belles valeurs qu'il nous a transmises dans le championnat de la vie.



État-civil Décembre 2022

Décès

Yvonne Perrin, âgée de 88 ans, domiciliée 27 rue de la Claireie, décédée le 2 décembre à La Bresse, veuve de Claude Laval.

Marguerite Valdenaire, âgée de 98 ans, domiciliée 32 rue de la Claireie, décédée le 3 décembre à La Bresse, veuve de Marcel Demange.

Gilbert Mougel, âgé de 89 ans, domicilié 9 rue Paul Claudel, décédé le 8 décembre à la Bresse, époux de Jeannine Hatton.

Pierre Ehret, âgé de 84 ans, domicilié 27 rue de la Claireie, décédé le 9 décembre à la Bresse, époux de Georgette Bergeret.

Elisabeth Payeur, âgée de 82 ans, domiciliée 22 route du Droit, décédée le 9 décembre à Remiremont, épouse de Maurice Poirot.

Michel Toussaint, âgé de 87 ans, domicilié 2 route de Gérardmer, décédé le 11 décembre à Remiremont, veuf de Marguerite Valdenaire.

Marie-Ange Prunot, âgée de 72 ans, domiciliée 11 rue des Boudières, décédée le 11 décembre à Gérardmer, veuve de Yves Curien.

François Mathieu, âgé de 82 ans, domicilié 17D rue de la Claireie, décédé le 21 décembre à Épinal, époux de Reine Toussaint.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du

patrimoine : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-
vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claire

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claire

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité :

06 08 57 51 94



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

08 20 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

Fermé le jeudi

Dr Travkine

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi, mardi et vendredi

Les samedis matins uniquement les urgences

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

France Services

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claire,

03 72 58 00 09

Lundi : 9h-12h

Jeudi : 13h-17h

Uniquement sur rendez-vous

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06



La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30

Du mardi de 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi :

9h-12h et 13h45-16h30 - Samedi : 9h-12h

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Samedi de 9h à 12h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Mardi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Mardi de 10h30 à 12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h),

dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'hiver des déchèteries

du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer

Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat

Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA



du 4 février au 5 mars

Expo Skis Bourquin + Saut à skis Yvon Remy

Maison de La Bresse >

Mardi au Dimanche : 10h-12h et 14h-18h
Samedi : 14h-18h

Infos : Mairie -Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr



13 et 20 février

Accueil vacanciers

Halle des Congrès - La Bresse >
de 10h à 12h

Infos : Office de Tourisme - 03 29 25 41 29
tourisme@labresse.fr - www.labresse.net



16 février

20h04 de l'idée sans détour

Maison de La Bresse > 20h04

Infos : Mairie -Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
www.labresse.fr

18 février

Concert Esquissé

Petit théâtre du Neufpré > 20h30

Infos : Réservation par sms
au 06 33 87 29 82

22 février

Spectacle "Rien n'est impossible"

Salle des fêtes > 18h

Infos : Mairie -Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
www.labresse.fr

1er mars

Spectacle "Le monde des jouets"

Salle des fêtes > 18h

Infos : Mairie -Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
www.labresse.fr

15 février

Spectacle de Magie avec Clément Demangel

Salle des fêtes > 18h

Infos : Mairie -Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
www.labresse.fr



Le mois prochain



du 13 février au 5 mars

Marché d'hiver

Place du Champtel >

Lundi au Dimanche : de 11h à 19h

Infos : Mairie -Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
www.labresse.fr

